

Plus de crainte!

Les femmes qui prennent occasionnellement quelques boîtes de

"PILULES ROUGES"

SONT TOUJOURS FORTES ET VIGOUREUSES.



Mme Daniel Hamel, 9 rue Ste-Marie, Québec.

"Être toujours sur des épines," voilà une locution qui marque bien l'état habituel de certaines femmes dont la santé subit les moindres influences. Ce sont celles douées d'un tempérament plutôt changeable, selon des caprices inexplicables, et qui, pour une journée de bon temps, sont ensuite malades pendant des semaines.

Oui, c'est bien vraiment être toujours sur des épines que de vivre ainsi dans la crainte et le danger.

Quelles privations ne s'impose-t-on pas, et quels sacrifices ne faisons-nous pas pour éviter de se laisser prendre à tant de pièges qui se tendent partout!

Être gratifiée d'une telle santé équivaut, pour une femme, à une condamnation à perpétuité.

Mais il est un moyen de trouver grâce en améliorant sa situation.

Il ne s'agit, pour cela, que de prendre le bon moyen de se garantir de tous dangers. Pour y arriver, il suffit de faire plus amples provisions de forces; et on acquiert de nouvelles forces à mesure que le sang s'enrichit et augmente de volume.

Or, le plus sûr producteur et purificateur du sang, c'est encore ces bonnes vieilles Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Toutes les femmes qui en ont fait usage, et elles sont légions, s'accordent à dire que les Pilules Rouges sont incomparables comme fortifiant, comme remède et comme restaurateur et régulateur de la santé!

Elles éloignent donc un grand nombre de maux dont les femmes se plaignent habituellement.

Avec les Pilules Rouges plus de retards, plus de douleurs périodiques, plus de déplacement, plus de grossesses fatigantes, et plus de troubles sérieux du retour de l'âge.

Chaque âge de la femme comporte ses dangers et en tout temps les Pilules Rouges seront trouvées avantageuses.

Lisez ce que déclare une dame de Québec: "Tous les symptômes du mal dont je souffrais me faisaient craindre la paralysie.

Très faible et sujette à des engourdissements souvent répétés, j'avais de plus, le coeur affecté au point que j'étouffais et perdais connaissance.

Il y avait bien quatre mois que j'étais malade lorsque je commençai à prendre des Pilules Rouges de la Compagnie Chimique Franco-Américaine.

Quelques années avant cette dernière maladie, j'avais eu occasion de consulter, à leurs bureaux, les Médecins Spécialistes de la Compagnie Chimique Franco-Américaine et alors les Pilules Rouges, que l'on m'avait conseillé de prendre, m'avaient fait grand bien.

J'eus donc encore une fois la preuve de l'efficacité de ces excellentes pilules qui sont bien réellement souveraines puisque, dans ce dernier cas également, et malgré toute la gravité d'une telle maladie, elles m'ont encore guérie et en peu de temps."

Mme DANIEL HAMEL, 9 rue Ste-Marie, Québec.

Autre témoignage d'une dame des Etats-Unis.

"J'ai le plaisir d'annoncer que je jouis maintenant d'une bonne santé, grâce aux bonnes Pilules Rouges que j'ai prises sur recommandation des médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, et qui ont multiplié mes forces, ont augmenté mon appétit, aidé ma digestion et fait disparaître les maux et les désordres organiques dont j'avais à souffrir depuis longtemps. Et je ne suis pas la seule de ma famille à avoir bénéficié des bons effets de ce tonique précieux; ma mère s'en est aussi si bien trouvée qu'elle l'estime au-dessus de tous les autres remèdes."

Mlle C. E. A. RIENDEAU, Thorne, N. Dakota.

CONSULTATIONS GRATUITES par les Médecins de la Compagnie Chimique Franco-Américaine, tous les jours, excepté le dimanche, de 9 heures du matin à 6 heures du soir, au No. 274 rue Saint-Denis, Montréal. Aussi consultations par lettre pour les femmes qui ne peuvent venir voir nos médecins.

Les Pilules Rouges sont en vente chez tous les marchands de remèdes. Nous les envoyons aussi, par la malle, au Canada et aux Etats-Unis, sur réception du prix, 50c une boîte, \$2.50 six boîtes. Toutes les lettres doivent être adressées:

COMPAGNIE CHIMIQUE FRANCO-AMERICAIN 274, rue Saint-Denis, Montréal.

Le SIROP des ENFANTS du Dr CODERRE guérit la colique, la diarrhée, les dérangements d'estomac chez les bébés et leur donne un sommeil paisible.

Vaccination obligatoire

(De la Vérité)

L'article de M. l'abbé F. X. Burque, venu comme un digne couronnement, après le magistral travail de M. Ferdinand Paradis, a dû contribuer pour une large part à éclairer l'esprit, à former l'opinion à soulager la conscience du public, au sujet de cette révoltante et barbare tyrannie de la vaccination obligatoire véritable attentat criminel contre la santé et la vie de milliers et de millions de citoyens. M. l'abbé Burque paraît avoir frappé le clou en plein sur la tête, en faisant observer, d'après les principes du droit naturel, que l'Etat n'est pas justifiable, faute de raison d'utilité publique, de faire vacciner de force les innombrables citoyens qui se révoltent contre cette mesure draconienne et insensée, convaincus parfaitement comme ils le sont que la mesure est: 1° anti-scientifique, 2° contraire à la véritable expérience des peuples, 3° complètement inefficace à préserver de la variole, 4° essentiellement pernicieuse, parce qu'elle empoisonne le sang et inocule en nous les germes des maladies les plus dégoûtantes.

Aux yeux des anti-vaccinateurs en théorie et en pratique, ils se comptent maintenant par légions dans tous le pays—ce procédé de la vaccination, anachronisme effra-

yant, à cette époque de lumière et de liberté digne tout au plus des temps les plus ténébreux et les plus superstitieux de l'histoire du monde, est un âne à bât, un âne pelé, galeux, infect, destiné à mourir et à qui tous les braves gens doivent s'empresse de lancer des pierres, ou des coups de pieds ou des coups de bâton, afin de le faire crever au plus tôt, sous le poids de l'exécration universelle.

Que chacun donne son coup. Pour ma part, aujourd'hui, je veux insister sur cette idée d'une grande importance: que l'Etat n'a pas le droit de vacciner de force, parce que la raison d'utilité publique lui fait entièrement défaut.

Allons donc, diront les ardents vaccinateurs, est-ce qu'il n'est pas d'utilité publique et urgente que la masse de la nation soit préservée de la variole?

Monstrueuse argumentation!

Parce qu'il est d'utilité publique de supprimer les voleurs et les assassins, l'Etat aurait-il le droit de faire arrêter et de faire mettre en prison des millions de sujets actuellement inoffensifs? Qui discerna, dans la masse d'une nation les futurs voleurs et assassins? Quand même on les connaîtrait par une prophétique vision, dites: l'Etat aurait-il le droit de les arrêter? Non évidemment! Encore bien moins le droit, à cause d'eux, de faire arrêter l'immense majorité des

citoyens bons aujourd'hui et bons pour toujours.

Eh! bien, voilà précisément ce que fait l'Etat, l'outrage anti-social et anti humanitaire qu'il commet en faisant vacciner par violence tous les citoyens sans distinction.

Si l'Etat connaissait d'un oeil sûr tous les citoyens qui seront naturellement atteints par la variole, on pourrait même, dès le principe, contester son droit à vacciner ces futures victimes, pour la raison que loin de les préserver, il vicie davantage leur sang.

Mais que dire de la tyrannie de l'Etat qui, avec de si barbares moyens à sa disposition, entreprend de vacciner de force, tout comme les futures victimes hypothétiques, les millions de sujets qui seront naturellement indemmes toujours?

Cette violence est pire que celle qui consisterait à mettre tout le monde en prison afin de prévenir l'éclosion des assassins et des voleurs; car en ce dernier cas, les prisonniers, au moins, auraient la vie sauve; tandis que les pauvres vaccinés, eux, voient avec horreur leur santé et leur vie compromises par un infâme virus qui contient des germes non douteux de gangrène et de mort!

Qu'on y réfléchisse bien. Voilà le principe qui doit être la ruine de la vaccination obligatoire. Une fois soulevée l'indignation publique, on verra les vaccinateurs se montrer

moins féroces, les conseils d'hygiène se montrer moins arbitraires, les Etats se montrer moins stupides. Les lois draconiennes, en fait de vaccine, seront supprimées. Se fera vacciner seulement qui voudra, en attendant le jour heureux où la vaccine aura entièrement disparu pour le plus grand bien de l'humanité.

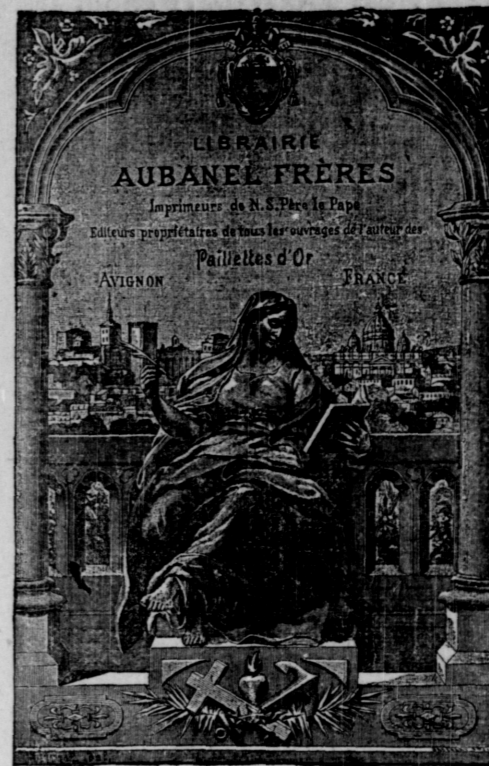
Archi anti Vaccinateur

Le Soir de la Vie

Un quotidien de Toronto publiait, la semaine dernière, une dépêche d'une ville voisine, disant qu'un homme âgé de 101 ans était entré au "Refuge Industriel du Comté", pour y finir ses jours, et cela, dit-on, à sa propre demande. N'est-il pas affligeant qu'un homme qui a lutté pendant plus d'un siècle dans le combat pour la vie, doive finir ses jours dans un refuge des pauvres!

La dépêche ajoutait que ce vieillard a un fils âgé de 75 ans et deux petits-fils de plus de 50 ans, vivant dans le même comté. On trouvera sans doute étrange qu'une si triste mesure ait dû être prise par ce vieillard. Mais si l'on connaissait le fond des choses, on saurait probablement que le fils et les petits fils sont dans une presque aussi lamentable position que leur père et aïeul, et que celui-ci a préféré aller au refuge, plutôt que d'ajouter à leur fardeau. Voilà un fait réellement émouvant, mais il n'est pas unique, et vous devez en entendre parler de semblables chaque jour.

Cette histoire démontre combien est terrible une vieillesse de misère, et combien nous devrions considérer la jeunesse comme "un printemps vite disparu, ou nous devons planter et semer des provisions pour une vie longue et heureuse." Si ce vieillard avait reçu une rente de \$2000, seulement, du Gouvernement Canadien, sa présence aurait été un avantage plutôt qu'un fardeau, au foyer de son fils ou de ses petits-fils, et sans doute on y aurait conservé un bon petit coin pour lui. Il a pu être une jeune homme sobre et industrieux, mais il n'avait aucun système de placement sûr, et qui lui eût donné d'avantageux revenus, sur les sommes qu'il eût pu épargner, de temps en temps; et ainsi, son argent fut dépensé ou perdu aussi vite qu'il le gagnait. Mais, semblable excuse n'existe pas aujourd'hui, pour les garçons ou filles, hommes ou femmes du Canada, car la Loi des Rentes Viagères du Gouvernement Canadien les a dotés d'un système par lequel leurs épargnes sont confiées aux soins du Gouvernement, placées par lui, de façon à leur rapporter un revenu plus considérable que ne le pourrait faire aucun autre placement sûr. En effet, dès que la rente Viagère commence, chacun de ses termes absorbe une partie du prix d'achat de celle-ci, ainsi que l'intérêt qu'il a produit, et si le rentier vit le nombre d'années auquel il peut s'attendre, il recevra tout ce qu'il aura payé, avec intérêt accumulé à 4%. S'il vit au delà de cette période, la rente viagère ne cesse pas pour cela, mais continuera à lui être payée tous les trois mois, toute sa vie durant. On peut profiter de cette institution en s'adressant à tout Bureau de Poste Canadien émettant des mandats. Le maître de Poste vous donnera une brochure expliquant le système, et si vous désirez ces renseignements sur le prix de ces rentes, Viagère à Ottawa, sans affranchir votre lettre. Donnez-lui votre âge au dernier anniversaire, et il vous répondra par retour du courrier. Souvenez-vous que c'est le seul système absolument sûr par lequel vos vieux jours pourrons s'écouler exempts d'inquiétude, dans l'aisance et le bonheur, et que c'est le seul système absolument sûr qui permette aux salariés ou aux personnes de revenus modestes, de pouvoir aux jours difficiles de la vie.



Gratis et franco le nouveau Catalogue général de la Librairie Aubanel Frères, 108 pages in 8° raisin: Ouvrages pour les Communautés religieuses; pour les Jeunes Filles. Paillettes d'or, Religion; Enseignement—littérature, etc., etc.,

Aux renouvellement de saison

il convient de faire usage de tonique pour remonter le system et enrichir le sang inanimé.

Le Vindes Carmes

est un tonique reconstituant qui a fait ses preuves. Il est prescrit aux personnes faibles, aux convalescents, aux malades dont il importe de soutenir et de relever les forces. L'EFFET EST RAPIDE ET CERTAIN.

A. Toussaint & Cie,
Depositaires Generaux
Quebec, P. Q.

GOLD DUST




LA MEILLEUR Poudre à Laver

Prend toute chose sans exception

Si votre épicer ne veut pas vous en vendre, envoyez son nom et son adresse à THE N. K. FAIRBANK COMPANY, qui vous enverront un échantillon gratuit. THE N. K. FAIRBANK COMPANY, Montréal, Chicago, New York, Nouvelle-Orléans, St-Louis, San Francisco, Londres, Ang.

RECHERCHER S'IL Y A DE LA CHAUX DANS LE SOL



On prend une petite quantité de terre, qu'on fait préalablement sécher dans le fourneau sur une assiette. Quand la terre est bien sèche et refroidi on verse dessus un peu de vinaigre fort et s'il s'y produit une effervescence, c'est signe que la terre examinée contient de la chaux sous forme de calcaire ou carbonate de chaux dans cette expérience le vinaigre décompose le calcaire et fait sortir le gaz acide carbonique. Avec un peu d'habitude on arrive facilement à savoir si la terre ainsi analysée contient peu, beaucoup, ou pas du tout de chaux.

Illustrations de feu le roi Edouard.

En couleur, ce qu'il y a de mieux.

Prix depuis 10 cts chaque à 50 cents.

Adressez-vous à L'IMPARTIAL